

A M E L I O R A T I O N  
DE LA  
**Navigaton du Saint Laurent**  
ET DU  
**LAC SAINT PIERRE,**  
ET  
**CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU HAVRE.**

A une Assemblée de MM. les Commissaires du Havre de Montréal, tenue le 24 Avril 1857, la résolution suivante fut adoptée :

“ Qu'en vue d'augmenter le Commerce du Port, et de l'achever par l'immédiat du Chenal de 20 pieds dans le Lac St. Pierre, la Chambre de Commerce a l'opinion que le moment est arrivé de prendre en considération la question d'accroître la capacité du Havre ; et qu'afin d'attirer l'attention publique sur ce sujet, et de faire jaillir une expression de l'opinion publique, le Rapport présenté aujourd'hui par M. Young, soit publié, et que les plans des Docks préparés par M. Forsyth, soient laissés à la Bourse pour y être soumis à l'inspection publique.”

ALEX. CLERK, Écr.,

*Secrétaire des Commissaires du Havre, Montréal.*

MONSIEUR,

J'ai l'honneur, conformément à la Résolution adoptée à la dernière Assemblée Générale des Commissaires du Havre, le 17 courant, de vous soumettre mes vues relativement à la nécessité ou d'adopter des mesures pour assurer un accroissement des commodités du Havre, accroissement proportionné aux améliorations de la navigation du Lac St. Pierre et du Fleuve St. Laurent ou de discontinuer ces améliorations, si les Commissaires et le Public décident que le Havre n'a pas besoin de nouvelles commodités.

La considération de ce sujet très important n'a pas été auparavant apportée devant mes collègues actuels à la Commission. Il n'est cependant pas nouveau, comme vous le verrez par les Minutes de la Chambre. Jusque'en Janvier 1852, j'ai dirigé l'attention de mes anciens collègues à la Commission (M. John Try, Ecr., et Louis Marchand, Ecr.) vers la nécessité d'améliorer le Port et d'en augmenter les commodités. Une exploration des diverses localités fut ordonnée. On la confia à C. S. Gzowski, Ecr., alors Ingénieur de la Commission, et à T. C. Keefer, Ecr. Ces Messieurs eurent pour mission de faire un rapport général sur le sujet, et de déterminer plus particulièrement si l'on ne pouvait pas faire courir une branche du Canal Lachine parallèlement à la rue Craig, jusqu'à la Baie d'Hochelaga, et si le Port ne pouvait être élargi de façon à offrir les commodités nécessaires aux navires océaniques. L'inspection et le rapport faits alors ne laissèrent aucun doute dans mon esprit que les difficultés et les frais énormes qui résulteraient de la construction des ouvrages nécessaires, pour relier le Canal Lachine à la Baie d'Hochelaga, étaient presque insurmontables, tandis que la construction d'un nouveau Port ou de Docks à la Pointe St. Charles, comme mentionnée et recommandée par MM. Gzowski et Keefer dans leur rapport en date du 28 Janvier 1853, était comparativement facile et offrait au Commerce et au Négocier du Port des avantages supérieurs, dans mon opinion, à ceux qu'on pourrait obtenir à la Baie d'Hochelaga. Sous cette impression, je présentai à mes collègues, le 30 Novembre 1853, un rapport dans lequel j'exposais assez longuement la nécessité—afin de creuser le Chenal entre Québec et Montréal à une profondeur de 20 pieds—d'adopter sur le champ des mesures pour offrir plus de facilités aux navires océaniques venant au Port, et je recommandais fortement que ces facilités fussent offertes à la Pointe St. Charles. Mes collègues adoptèrent mon rapport et le référèrent à la Chambre de Commerce et au Public. pour obtenir une expression de l'opinion générale ; mais le plan ne trouva pas beaucoup d'appui parmi les Commerçants ou dans le Public. De fait, à une Assemblée Publique qui eut lieu en Janvier 1854, on vota des résolutions qui condamnaient vivement le projet de construire des Docks à la Pointe St. Charles, et comme mes collègues et moi nous pensions qu'on ne pouvait exécuter une entreprise aussi importante sans une approbation publique fortement exprimée, nous ne nous occupâmes point davantage de l'affaire. Il me semble que les progrès du Commerce et d'autres circonstances font une loi aux Commissaires actuels de décider sur le champ la politique qu'ils veulent suivre par rapport à de nouvelles améliorations de la navigation en bas de Montréal et l'élargissement du Havre.